



Prime d'installation métropole

Par **dani974**, le **28/10/2014** à **10:51**

bonjour,
je souhaiterais avoir des renseignements concernant un éventuel recours à la commission militaire de paris pour mon fils qui est dans la marine nationale.

il est engagé pour un contrat de 4 ans dans la marine nationale, il est originaire d'un DOM, et il a fait une demande de prime d'installation métropole .
cette prime lui a été refusée pour motif qu'il est passé par l'école des mousses avant son engagement et qu'il percevait une solde spéciale durant son année d'école.
on lui demande de faire un recours si il souhaite.

ma question est la suivante : a t-il des chances d'avoir gain de cause au recours ? et si oui comment présenter le recours ?

dans l'attente, je vous remercie d'avance et reste à votre disposition pour tout autre renseignement.
bien cordialement